

AVIS D'APPEL INTERNE A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE :

CHEF DE LA DIVISION DES ETUDES URBAINES AU DEPARTEMENT DES ETUDES

I-DIPLOME ET FORMATION :

Etre Architecte, Ingénieur ou avoir une Licence ou équivalent.

II-GRADE ET EXPERIENCE PROFESSIONELLE :

-Etre fonctionnaire titulaire classé, au moins, au grade de cadre supérieur dans l'établissement (Echelle 20 et plus) ;

-Avoir, au minimum, une expérience professionnelle de 4 ans en tant que titulaire dans l'Administration ;

-Avoir occupé un poste de responsabilité (chef de service).

III-COMPETENCE REQUISES :

- A. Maîtriser les circuits, procédures et règlements régissant le domaine de l'urbanisme ;
- B. Ayant une connaissance de la problématique de développement urbain dans le ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza ;
- C. Ayant une connaissance de l'histoire de l'Architecture en général et de l'Architecture marocaine en particulier ;
- D. Ayant des connaissances des différentes procédures d'élaboration des documents d'urbanisme et de planification urbaine ;
- E. Ayant élaboré ou participé à l'élaboration des documents d'urbanisme ;



- F. Maîtriser l'outil informatique et les dessins et conception assistées par ordinateur (CAO / DAO)
- G. Avoir une maîtrise de communication écrite arabe et française ;
- H. Ayant un esprit de création et d'innovation
- I. Avoir le sens de communication ;
- J. Ayant l'esprit d'analyse et de jugement ;
- K. Posséder une capacité d'intégration et une grande disponibilité pour le travail ;
- L. Avoir un bon relationnel ;
- M. Savoir être à l'écoute de ses collaborateurs.

IV- DESCRIPTION DU POSTE :

La division des Etudes Urbaines coiffe deux services

- Le service des plans d'aménagement et des plans de développement ;
- Le service d'architecture et d'armature urbaine.

L'activité principale de cette division porte sur la programmation et le suivi des plans d'aménagement, de développement et la mise à jour des données du Schéma Directeur et sur l'étude des modèles d'architecture, et de patrimoine architectural et urbain dans le ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza.

Par ailleurs, la division est tenue de définir et de programmer les besoins en équipements communautaires et en espaces libres des collectivités locales, notamment en ce qui concerne les zones soumises à des études spéciales, l'implantation des équipements publics et la recherche de modèle de mobiliers urbains et critères d'ordonnancement architectural. Elle doit également établir les schémas d'armature et d'équipement.



Le titulaire du poste sera responsable :

- De l'animation des activités de la Division ;
- De l'exécution des attributions qui incombent à la division en coordination permanente avec le chef du Département des Etudes dans le traitement des dossiers qui lui sont confiés ;
- De l'organisation, de l'encadrement et du suivi des activités de la division ;
- De l'élaboration du programme d'action de la division et de sa réalisation ;
- L'évaluation annuelle des actions conduites au sein de la division ;
- De la gestion de manière rationnelle des ressources humaines et matérielles dont il est responsable (discipline, encadrement, rentabilité...).

V- DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature sera accompagnée ;

- D'une demande de candidature ;
- D'un curriculum vitae récent ;
- D'une appréciation transmise sous pli scellé **par le responsable hiérarchique au Chef de la Division Administrative**, portant sur les connaissances professionnelles, l'efficacité et le rendement du candidat ;
- D'une note rédigée au choix en arabe ou en français par le candidat précisant la compréhension des tâches y afférentes et d'une esquisse de son plan d'action pour le court et le moyen terme (1 à 3 pages) ;
- D'un engagement sur l'honneur de veiller à la moralité et au bon fonctionnement de la division (ci-joint modèle à signer par le candidat) ;
- De toute autre pièce que le candidat estime utile à joindre à son dossier.



VI- DEPOT DU DOSSIER :

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous plis fermés au Chef de la Division Administrative au plus tard le 30 octobre 2017 à 16 H 30 mn délai de rigueur.

Le candidat doit mentionner dans le pli le poste pour lequel il soumissionne.

NB : Les dossiers sont téléchargeables des sites :

-www.emploi-public.ma

-www.autat.ma



ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

-Je soussigné (e) :

-Prénom et Nom :

-Grade :

-N° C.I.N. :

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions exigées pour être nommé au poste du chef de la division des Etudes Urbaines au Département des Etudes au sein de l'Agence Urbaine de Taza et m'engage à veiller à la moralité et au bon fonctionnement de la division sus citée.

Fait àle,/...../2017

